

2025/11

OBJET : Mise en place d'une stratégie de mécénat

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les dispositions des articles L. 2121-29 et L. 2541-12,

Vu la loi n°2003-709 du 1<sup>er</sup> août 2003 relative au mécénat, aux associations et aux fondations,

Vu Code Général des Impôts, notamment les dispositions de l'article 238 bis,

Considérant que le mécénat constitue une opportunité de financement complémentaire pour des projets d'intérêt général, notamment dans le cadre du Festival Viva Cité,

Considérant que le recours au mécénat renforce le lien entre la collectivité et les entreprises locales, tout en favorisant leur engagement citoyen et leur ancrage territorial,

Considérant la nécessité de préciser un cadre clair et transparent, définissant les modalités de partenariat entre la collectivité et les mécènes,

Considérant que la mise en œuvre de ce dispositif peut contribuer à valoriser les actions culturelles, sportives et solidaires menées sur le territoire communal,

Il est proposé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- d'accepter le recours de principe au mécénat et d'adopter la convention cadre du Mécénat
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer les conventions de mécénat à venir.

**Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, en décide ainsi.**

Le Registre dûment signé,  
Pour extrait conforme,  
Maire,  
Conseiller Départemental,  
Alexis RAGACHE



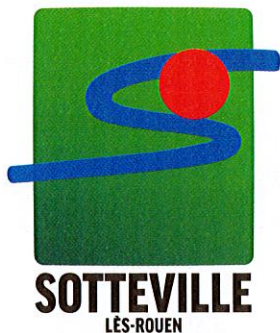
Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217606813-20250206-2025-11-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/03/2025

Publication : 05/03/2025



VILLE DE SOTTEVILLE-LES-ROUEN

CONSEIL MUNICIPAL

REUNION DU 6 FEVRIER 2025

**Nombre de Conseillers**

**en exercice : 35**

**Nombre de votants: 35**

**Nombre de présents : 27**

**Convocations : 31 JANVIER 2025**

**Etaient présents :** M. Alexis RAGACHE, Mme Laurence RENOU, M. Pierre CAREL, Mme Eve COGNETTA, Mme Edwige PANNIER, M. Hervé DEMORGNY, Mme Adeline POLLET, M. Clément THÉODORE, Mme Christine BORJA VIEGAS D'ABREU, M. Luc LESIEUR, M. Jean-François TIMMERMAN, M. Gérard GUILLOPE, M. Laurent CASSARD, M. Stéphane BORD, M. Stéphane FERRAND, M. Laurent FUSSIEN, Mme Evelyne DENOYELLE, M. Mohammed DERGHAM, Mme Elise RIDEL, , Mme Niswat ABDOURAZAKOU, M. Pierre-Arnaud PRIEUR, M. Pierre JOSELIER, M. Alexis VERNIER, Mme Julie GODICHAUD, M. Benoît HEBERT, , M. Stéphane DELAHAYE et Mme Catherine DEPITRE,

--ooOoo--

**Etaient absents excusés :**

- M. Christophe DELAMARE
- Mme Luce PANE
- Mme Mathilde LESAGE
- Mme Adeline DIANISSY
- Mme Lisa MADELEINE
- M. Jean-Baptiste BARDET
- Mme Camille FERET
- Mme Sylvie FAURE

- Pouvoir à M. Pierre CAREL
- Pouvoir à Mme Adeline POLLET
- Pouvoir à Mme Eve COGNETTA
- Pouvoir à M. Clément THEODORE
- Pouvoir à Mme Edwige PANNIER
- Pouvoir à M. Benoît HEBERT
- Pouvoir à M. Alexis VERNIER
- Pouvoir à Stéphane DELAHAYE

--ooOoo--

Monsieur Jean-François TIMMERMAM remplit les fonctions de Secrétaire.